

les rives de l'



la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat
(Iriv) www.iriv.net - numéro 18 - janvier 2010 - Prélude

L'équipe des rives de l'iriv vous présente ses meilleurs vœux pour 2010 !



Préludes, op. 18, n° 7 et 20, Frédéric Chopin (Varsovie, 1810 – Paris, 1849).

En cette année du bicentenaire de la naissance de Frédéric Chopin, les *rives de l'iriv* vous invitent au *prélude*. La rive *éditoriale* analyse l'importance des associations dans la pratique musicale. La rive *académique* s'interroge sur le vocabulaire musical et rhétorique de l'entrée en matière. La rive *spirituelle* montre les analogies entre un compositeur et un bénévole. La rive *européenne* détaille le programme inspiré de l'« année Chopin ». La rive *de Finlande* témoigne de la force magnétique de Proust pour préluder à une autre culture.

- *rive éditoriale* Bénédicte Halba **Préludes et fugues**
- *rive académique* Eve-Marie Halba **Entrée en matière, l'art du prélude**
- *rive spirituelle* Régis de Saint Rémy **Eloge de la musique**
- *rive européenne* Krystyna Kocerba **Folie Chopin**
- *rive de Finlande* Sonja Österlund-Poncet **Prélude en vie majeure**
- *actualités de l'iriv* de septembre à décembre 2009

directrice de la publication : Dr Bénédicte Halba, présidente de l'*iriv*

rédactrice en chef : Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'*iriv*

les rives sont accessibles sur : <http://www.benevolat.net> ou <http://rivesdeliriv.blogspot.fr/>

contact : iriv.info@noos.fr

rive éditoriale

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

Préludes et fugues

Avec la fin du régime communiste, amorcée en 1989 dans les pays d'Europe de l'Est, la manne publique s'est tarie, en particulier pour la culture, qui n'était plus considérée comme un secteur prioritaire. Sans plus de financement, de nombreux orchestres des petites villes d'Europe centrale et orientale ont disparu.

Dans un village d'un Land de l'Est, en Allemagne, la fanfare municipale a subi le même sort. Les musiciens n'étant plus payés par la commune, ils se sont arrêtés de jouer. Ils continuaient de s'entraîner ensemble mais ne se produisaient plus en public. Après plusieurs mois, ils ont réalisé que sans concert leur art n'avait plus de raison d'être. Ils ont donc décidé de reformer leur ensemble et ont repris leurs représentations publiques, sur une base bénévole cette fois. L'un d'entre eux témoignait ainsi « *Notre métier, c'est la musique. Si nous ne jouons plus, nous ne sommes plus des musiciens* » (1).

En France, la pratique musicale amateur a entretenu avec l'État des relations aussi étroites que singulières (2). Elle est d'abord enseignée par l'Église. Puis la Révolution française marque une rupture en la confiant à la Nation. Beaucoup de fanfares et d'harmonies sont nées dans la fièvre de la mobilisation générale. Parallèlement à cette organisation d'inspiration militaire, la musique fut, au long du XIX^{ème} siècle, prise en charge par les collectivités publiques qui entendaient exercer « une intervention plus générale, civilisatrice et sociale ». Le succès du mouvement orphéonique (3) s'explique par le soutien de la Nation et de ses élus à « l'initiation égalitaire et à la fraternité républicaine » incarnées par les fédérations de chant choral et d'harmonies et fanfares.

D'abord pratique amateur, la musique est aujourd'hui exercée par près de 5 millions de Français pendant leurs loisirs, c'est-à-dire en dehors de toute contrainte scolaire ou professionnelle. 17 % chantent dans une chorale ou un ensemble vocal, 83 % jouent d'un instrument ou pratiquent ces deux activités. Depuis la fin des années 1960, les activités musicales se sont très largement diffusées au sein de la population française, avec le développement des écoles de musique et des conservatoires et le « boom musical » qui a marqué les trente dernières années. 34% pratiquent dans un local municipal ou associatif (4).

L'ensemble des pratiques artistiques amateurs génèrent 100 000 emplois en France (5) ; 60 000 emplois (soit les deux tiers) le sont par la musique. Il est souvent difficile de vivre de son art. La même alternative se pose à de nombreux musiciens à leurs débuts dans la carrière : jouer gratuitement ou renoncer à leur vocation. Le bénévolat est souvent une première étape : les formations musicales commencent sur une base amateur, avec des musiciens bénévoles. Quand elles ont atteint une certaine notoriété, elles peuvent alors rémunérer leurs artistes qui deviennent des musiciens professionnels.

Des fondations privées contribuent, aux côtés des pouvoirs publics, à promouvoir et financer des ensembles ou des artistes prometteurs. Ainsi la politique de mécénat du Groupe France Telecom, lancée en 1987, a permis à sa fondation d'encourager la pratique collective de la musique en soutenant des artistes nouveaux et pleins de promesse (comme Accentus, dirigé par Laurence Equilbey) ou en apportant un soutien aux festivals qui développent une politique artistique d'insertion professionnelle de jeunes formations et d'artistes nouveaux ou qui proposent des programmes d'actions pédagogiques (6).

La musique est d'abord une vocation. Le talent et la persévérance font la différence quand on choisit d'en faire sa profession. Le bénévolat peut ouvrir de belles carrières aux pratiques musicales amateurs et permettre à des musiciens aguerris de continuer de pratiquer leur art quand la conjoncture économique est difficile. Ce n'est pas le statut, bénévole ou rémunéré, qui fait le musicien. Alfred Jarry disait avec drôlerie (7) :

« Je ne comprends pas qu'on laisse entrer les spectateurs des six premiers rangs avec des instruments de musique ».

- (1) Emission diffusée par la chaîne franco-allemande Arte en mars 2006
- (2) *La pratique musicale amateur*, dossier, Ministère de la Culture et de la Communication, bimensuel, 26 avril 2000, n°65
- (3) Mouvement orphéonique, d'ampleur nationale, favorisé par les pouvoirs publics, correspondait à un fort désir collectif de partager un plaisir vocal et instrumental. Les concours orphéoniques étaient de vastes compétitions musicales.
- (4) Lettre d'Information, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 26 avril 2000
- (5) Ibidem
- (6) Fondation Orange - http://www.orange.com/fr_FR/mecenat/fondation/culture/
- (7) Alfred Jarry (1873-1907), poète, romancier et dramaturge français.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive académique

Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'iriv

Entrée en matière ou l'art du prélude

L'œuvre de Frédéric Chopin comprend vingt-quatre *Préludes* considérés comme une prodigieuse somme de poésie qui « fonde l'impressionnisme musical » (1). Qu'est-ce qu'un prélude ? C'est une « suite de notes, souvent improvisée, chantée ou jouée pour se mettre dans le ton et essayer, chauffer la voix ou l'instrument » (2). Puis, le terme se précise : c'est une pièce musicale de forme libre servant d'ouverture à une œuvre, d'introduction à une action liturgique ou à un acte solennel. Par extension, le prélude désigne une pièce autonome, de forme libre. Au sens figuré, il est le morceau qui prépare, annonce quelque chose, en constitue l'introduction.

Le jeu est au cœur du prélude. Il est hérité du latin *ludus* « jeu en actes », par opposition au « jeu en paroles », *jocus* (3). Plusieurs mots, assez éloignés en apparence, appartiennent à cette même famille : allusion, de *al-ludere* qui signifie « effleurer comme en jouant » ; collusion de *col-ludere* « jouer, s'entendre ensemble » ; illusion de *il-ludere* « se jouer de, railler » ; éluder de *e-ludere* « mettre fin au jeu ». Les dérivés ont un sens négatif, ils évoquent détour, faux-semblant, tour, échappatoire. Le jeu du prélude est plus joyeux et prête moins à des sens péjoratifs peut-être parce qu'il touche à l'art.

Prélude, prologue, préface, préliminaire, exorde... L'entrée en matière est un art véritable. L'*incipit* (4) constitue le prélude d'une œuvre en prose ou en vers (5). La première rencontre, le premier contact impriment un souvenir souvent indélébile : « La première impression est toujours la bonne, surtout si elle est mauvaise » prévenait le dialoguiste Henri Jeanson (6). L'entrée en matière est délicate si l'on n'y est pas préparé, Winston Churchill considérait qu'un discours improvisé devait être réécrit trois fois.

Le bénévolat est-il le prélude très préparé d'une autre vie ? Le choix de son engagement est parfois soudain, il obéit néanmoins à une lente maturation. Il ne faut pas considérer le bénévole comme un saint laïque : donner est un geste naturel quoique difficile. C'est pourquoi la formation est un enjeu de plus en plus important pour l'avenir des associations. On peut se tromper, changer, trouver sa voie. La volatilité des bénévoles, souvent dénoncée, n'est pas le fait de l'instabilité des candidats mais de la conscience forte du rôle qu'ils doivent jouer. C'est pourquoi le « prélude bénévole » est si important.

La première expérience bénévole est capitale mais ne doit pas être trop raisonnée. Si certains répondent à des questionnaires pour savoir quelle association rejoindre (7), il faut laisser libre cours au hasard et aux rencontres. Une phrase de Romain Rolland sur le prélude illustre très bien cette démarche : « premiers accords du prélude à la symphonie, qui se déroula avec ma vie, non sans incidents variés, fantaisies contrapuntiques, sautes de rythmes et modulations inattendues » (8).

Préludes, valse, impromptus... le parcours bénévole peut être comparé à l'œuvre de Frédéric Chopin (9). L'engagé doit apprendre à improviser, s'adapter, se former, apprendre. Pour faire œuvre utile, l'ennui ou le dépit sont de mauvais moteurs. Si le bénévolat choisi ne correspond plus à ses aspirations, on peut trouver des voies différentes pour approfondir ses connaissances ou acquérir de nouvelles compétences. Songeons à Robert Schumann, ce grand musicien romantique à l'instar de Chopin, dont on célèbre aussi le bicentenaire de naissance. Brutalement, le virtuose fut privé de l'usage d'un de ses doigts et dut reconsidérer son avenir. Il se consacra alors à la composition et à la critique musicale.

- (1) Article « Chopin » in *Petit Robert 2, Dictionnaire universel des noms propres*, Editions Les Dictionnaires Le Robert, Paris, 1991.
- (2) Article « prélude » in *Trésor de la langue française*. Toutes les définitions sont empruntées au TLF.
- (3) *Incipit* appartient au vocabulaire littéraire. Il s'agit du verbe latin *incipio* à la 3^{ème} personne du singulier de l'indicatif présent. On peut le traduire par : « (le livre) commence ».
- (4) Cet *incipit* constitue parfois le titre des poèmes laissés sans nom. On peut citer ceux de Joachim Du Bellay : « Las ! Où est maintenant ce mépris de Fortune », « Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage ». Le procédé a fait florès chez Charles Baudelaire : « J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans », « Quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle ».
- (5) Il a notamment dialogué *Hôtel du nord* de Marcel Carné (1938) ou *Fanfan la tulipe* de Christian Jacques (1962).
- (6) L'adjectif « ludique » est tiré de *ludus*, le nom « jeu » de *jocus*.
- (7) Voir le site canadien <http://cabm.net/fr/premiere> qui propose toute une série de questions pratiques pour optimiser son bénévolat (travailler avec les autres ? être chez soi ou à l'extérieur ? acquérir des compétences ? disponibilité ?)
- (8) Citation tirée de *Voyage intérieur* (1942).
- (9) Le pianiste Chopin n'a composé que pour cet instrument.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Eloge de la musique

Le bénévole est un compositeur qui travaille en musique et qui, à l'image du musicien, est un arrangeur d'équilibre et d'harmonie. Les philosophes divisent les actions en personnes, en lieux et en choses. Les personnes sont à la fois les bénéficiaires et les collaborateurs, les lieux changent selon les circonstances et les choses sont les événements qui créent le besoin. Mais ce qui réunit notre compositeur de musique ou notre bénévole c'est l'objectif visé. Pour l'un, c'est une symphonie ; pour l'autre, c'est le service rendu à autrui. On peut y ajouter un idéal spirituel, appelé caritatif car il vient du cœur.

Sans ce but final, nos efforts sont inutiles, voire nuisibles. C'est un art difficile de trouver le parfait équilibre qui optimisera l'harmonie. Or l'équilibre, si l'on en croit Pythagore, n'est qu'une suite de mouvements. Un bénévole cherche à faire le bon mouvement au bon moment, pari difficile avec les différents caractères, les habitudes et les préférences des uns et des autres. Il faut ensuite parvenir à l'harmonie, autre gageure. Elle correspond à l'acoustique chez le musicien, à la bienfaisance pour le bénévolat.

Il ne faut pas ignorer la difficulté des bonnes volontés. Aider son prochain est un mérite d'autant plus grand. Nous pouvons aisément comprendre avec Platon que toute perception de son, dans la musique, remonte au cerveau par le sang puis à l'âme. Ainsi en est-il des gestes du bénévole. Pour sa part, Aristote a le mérite de décomposer chacune de nos actions pour vérifier son bien-fondé, sa rectitude et son opportunité. Fils de médecin, Aristote étudie toute chose avant l'action : c'est la Physique, et plus précisément la Physique de la Nature. Elle conduit naturellement vers une Métaphysique.

Il s'ensuit une ligne d'action. D'abord l'Éthique, ensemble de principe hautement spirituels souvent transformée en ennuyeuse morale sans but métaphysique. Puis vient la Politique, non pas celle des politiciens mais celles des principes supérieurs qui devraient conduire la vie de toute Cité. Partout sont présents la Logique, moyen de raisonnement sans défaut, appelé Art des Arts par le Philosophe, et le Langage, expression de la pensée humaine, qu'une certaine rhétorique rend inutile quand le but n'est pas réalisé.

Toute discordance peut occasionner le trouble. Il faut donc prendre garde aux fausses notes qui pourraient porter atteinte à l'équilibre et à l'harmonie de la symphonie. Mais quand tous les éléments sont arrangés et accomplis avec maestro, on obtient une musique pure, celle qui élève l'âme, nous pousse à rêver à un monde meilleur, plein de joie, d'espérance et de justice.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive européenne

Krystyna Kocerba, rédactrice en chef des Echos de Pologne

Folie Chopin

Frédéric Chopin, contemporain de Liszt, Berlioz, Schumann, Delacroix ou Byron, sera très fêté par la Pologne. La Diète, le parlement polonais, célèbre le bicentenaire de sa naissance cette année (1), du 22 février au 1^{er} mars (2), l'Institut national Frédéric Chopin organise à Varsovie une série de concerts (3). Les artistes seront assistés de l'Orchestre du XVIII^e siècle de Frans Brüggen et de l'Orchestre de la Philharmonie nationale dirigé par Antoni Wit. Les autres festivités ne manqueront pas avec notamment le festival *Chopin et son Europe*, le ballet *Chopin* et *Chopin en version jazz* par Leszek Mozdzer.

La France se joint à ces célébrations. La Cité de la musique et l'Institut national Frédéric Chopin (NIFC) coorganisent, au printemps à Paris, un cycle de récitals. Dans la semaine du 9 au 14 mars, de grands pianistes (4) exécuteront sur les instruments d'époque toutes les œuvres du compositeur. La 16^e édition des *Folles Journées de Nantes* (5) sera dédiée à Chopin. Les 1 200 concerts du festival nantais se produiront notamment à Bilbao, Tokyo, Kanazawa, Rio de Janeiro, Varsovie (6).

Dans le cadre de « l'Année Chopin », d'importants investissements (7) ont été réalisés en Pologne. Un nouveau musée Frédéric Chopin ouvrira le 1^{er} mars 2010. Le **Centre Chopin** (8) invitera les mélomanes à découvrir les différentes étapes de la vie du compositeur, dans des salles du XVIII^e siècle utilisant de la haute technologie (installations multimédia, écrans et jeux vidéo). L'Institut, le Conseil de musique polonaise et de la Fondation de l'édition nationale de l'œuvre intégrale de Frédéric Chopin feront de ce Centre leur futur siège. Enfin, la propriété où l'artiste est né, à Zelazowa Wola, sera rénovée (9).

La folie Chopin n'existerait pas sans le mouvement populaire de milliers d'associations et de fondations dédiées à la musique et au patrimoine, notamment des chorales et des orchestres de province. Toutes multiplient des projets de vulgarisation de l'œuvre du grand romantique, considéré sur la Vistule comme « le » compositeur national. Organisées par des bénévoles enthousiastes ou cofinancés avec des fonds d'occasion, les prestations (soirées, concerts, festivals, performances, concours) viennent alimenter la culture musicale des habitants de toutes les petites villes. Via le premier volet du concours ministériel *Fryderyk Chopin 2010 – Promesa* une soixantaine d'organisations non gouvernementales bénéficieront d'un soutien de 20 000 à plus de 2 millions de zlotys (de 5 000 à 500 000 euros) pour des projets prévus en 2010.

www.chopin.nifc.pl/chopin2010

1. L'année Chopin est coordonnée par le ministère de la Culture et de l'Héritage national et l'Institut national Frédéric Chopin NIFC, avec l'ambassade de France comme un des principaux partenaires. Le programme officiel comprend des séries de récitals, de conférences et des expositions organisés en Pologne, en France et dans le monde entier.
2. Date supposée de la naissance du compositeur.
3. Parmi les pianistes invités: Rafal Blechacz, Martha Argerich, Daniel Barenboim, Piotr Anderszewski, Leif Ove Andsnes, Dang Thai Son, Evgeny Kissin, Garrick Ohlsson, Janusz Olejniczak, Murray Perahia, Ivo Pogorelich et Yundi Li. Parmi eux, beaucoup sont lauréats du Concours international de Piano Frédéric Chopin qui a lieu à Varsovie tous les 5 ans [depuis 1927](#).
4. Pierre Goy, Abel Raman El Bacha, Kevin Kenner, Nelson Goerner, Ronald Brautigam, Vanesa Wagner, Janusz Olejniczak, Edna Stern.
5. Créé en 1995 par René Martin le festival a pour objectif de démocratiser l'image traditionnelle de la musique classique
6. Du 10 au 13 juin, les récitals Chopin au Théâtre Wielki-Opera Narodowa, Théâtre Narodowy et sur la place Teatralny.
7. Ils se montent à cent millions de zlotys (25 millions euros) de fonds alloués par le ministère de la Culture et de l'Héritage national, complétés avec des fonds européens.
8. *Centrum Chopinowskie* - Ce centre proposera une salle de concert de 9 mètres avec des voûtes en berceau ; une autre salle de cette hauteur recouverte d'...eau, en souvenir d'une légende locale sur le canard d'or ; une phonothèque ; une photothèque et une bibliothèque de la NIFC.
9. village mazovien de 65 habitants dans la commune de Sochaczew, à la lisière de la Forêt vierge de Kampinos, à 54 km au sud de Varsovie.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

rive d'ailleurs – Finlande

Sonja Österlund-Poncet, Musée d'Histoire de la Médecine – Université Paris Descartes

Prélude en vie majeure

La Finlande : Europe du Nord 59° 48' à 70° 05' latitude Nord 20°33' à 31°35' longitude Est. Superficie 338 145 km². 5 246 000 habitants(en 2005), soit 16 habitants par km² (132 en France). Depuis 1995, elle est membre de l'Union Européenne.

L'appartenance à une nation quelque peu en marge, en raison de sa situation géographique et géopolitique, fait souvent rêver d'ailleurs. L'appartenance à une minorité linguistique (en l'occurrence la langue suédoise) au sein de cette nation nourrit sans doute encore plus les rêves: atteindre d'autres rives devient presque vital. Même s'il n'est ici question ni de maltraitance ni de persécution ; simplement une sensation d'être à l'étroit. La présence, ou plutôt l'absence, d'un père marin au long cours n'est sans doute pas étrangère à l'envie de partir.

L'imaginaire permet d'abord de voyager, la littérature du monde vous ouvre les frontières. Tout est bon à prendre : les auteurs russes, américains, anglais, suédois...et un jour la découverte d'un livre, le « Livre » : A la recherche du temps perdu de Marcel Proust. En traduction d'abord, mais l'idée qui s'installe petit à petit de percer le texte original. Cette idée ne peut guère venir que du texte, du style, car le monde décrit par Proust n'existe pas, n'existe plus (même si les caractères sont universels). Un monde imaginé par un homme qui ne sort pas de sa chambre (et qui de surcroît est mort depuis longtemps) peut vous amener loin !

Un léger glissement au début, une vague tentation, et puis un jour c'est le départ. D'autres départs ont déjà eu lieu : dans les années 1980 (avant l'ère Internet) il y a eu la « génération Interrail »... Mais celui-là va s'avérer décisif. Une semaine à Paris se transforme peu à peu en une nouvelle vie. Rien d'un véritable calcul, le départ s'était profilé depuis longtemps. Les questions se pressent : « quelle appartenance ? », « changer de nation ? » Pas si simple.

La seule rive salvatrice où se laisser échouer semblait la langue française. Je retournai donc du côté de chez Proust ! Ce fut laborieux. Pas facile de naviguer entre les écueils que sont les genres, les temps, les modes...mais quel plaisir ! L'Alliance Française a été d'un grand secours, des enseignants de qualité non seulement vous ouvrent l'accès à la langue française, mais aussi à la culture et à la société françaises.

Dans une société « de communication », l'une des pistes pour mieux comprendre l'autre, ouvrir son esprit ne demeure-t-elle pas l'apprentissage d'autres langues dans ce qu'elles ont de mieux : les beaux textes. Les échanges et partenariats entre écoles et universités, les séjours linguistiques proposent depuis longtemps un cadre qui permet, notamment aux jeunes, de se familiariser avec d'autres sociétés. Bien évidemment ces échanges vont bien au-delà de la littérature ; la vie de tous les jours, le travail, le commerce, les transports font partie de l'existence commune d'une population, qui peut être sublimée par le verbe. Une bonne maîtrise du langage apparaît ainsi indispensable pour vivre ensemble, savoir mettre des mots, et des mots justes, sur les choses, peut éviter bien des conflits.

Les travaux de l'iriv élargissent sensiblement le monde de l'échange, de l'ouverture, de l'épanouissement professionnel, sur le plan international et interculturel, en valorisant le travail bénévole et associatif fait tout au long de la vie. C'est un formidable tremplin vers d'autres expériences, vers d'autres appartenances. L'iriv met en avant, depuis 2007, la médiation interculturelle dans une Europe pluraliste. Tout le monde ne changera pas radicalement son existence – et tant mieux – mais le fait de savoir s'adapter, s'engager, voyager vers d'autres rives justement, aide à construire sa personnalité et son identité, pour aller de l'avant bien sûr, mais aussi pour mieux appréhender son propre passé, sa propre histoire.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

actualité de nouvelle année 2010

publication de l'iriv

L'*iriv* publie sa cinquième publication : « La médiation culturelle. Un métier, des compétences ».

Depuis le traité d'Amsterdam en 1997, l'immigration est devenue une compétence de l'Union européenne. Cette politique commune entend maîtriser les flux migratoires, lutter contre l'immigration illégale et les trafics humains qu'elle entraîne inexorablement. L'Europe a multiplié les textes sécuritaires, donnant l'image d'une forteresse assiégée.

Une dimension nécessaire des politiques d'immigration est l'intégration des populations immigrées qui vivent et travaillent sur notre territoire. L'intégration concerne l'accueil des étrangers dès leur arrivée, l'accès à un logement décent, à un travail dans des conditions normales, à l'éducation pour les enfants, à la formation pour les adultes, à la santé pour tous.

Les médiateurs interculturels donnent un visage ouvert, humain, à une Europe qui peut sembler parfois si "étrangère" aux immigrés. Etre étranger n'est pas un simple statut, une situation administrative, c'est aussi un état d'esprit. Se sentir accueilli, compris, soutenu permet d'échapper au sentiment d'éloignement, d'incompréhension, d'hostilité parfois que l'on ressent quand on vit loin de son pays. C'est l'enjeu de la médiation interculturelle.

La profession de médiateur interculturel s'est développée dans de nombreux pays européens sur une base bénévole puis s'est professionnalisée.

L'ambition du présent ouvrage est de proposer un programme de formation pilote qui reconnaît et valorise cette profession nouvelle en Europe. Il développe en seize chapitres les thématiques nécessaires à l'exercice du métier de médiateur interculturel.

Cette publication a reçu le soutien de l'Acse, l'Agence de Cohésion sociale et d'Égalité des Chances et d'Uniformation, OPCA spécialisée dans l'économie sociale.

Auteur : Dr Bénédicte Halba, présidente de l'*iriv*.

Format : 16 x 24 cm ; 96 p.

ISBN : 2-9513188-4-7

EAN : 9782951318847

Prix : 15 €

Iriv – 11 rue de Saussure F- 75017 Paris

tél: + 33 1 82 09 45 32 ; mèl : contact@iriv.net

<http://www.iriv.net>

www.benevolat.net

L'équipe de l'iriv

Malika Kureeman a rejoint l'*iriv* pour suivre le projet *Va2el* (www.va2el.eu). Elle est en Master de Sciences politiques mention AES à l'Université Paris II- Panthéon Assas, tout en préparant le concours d'attaché territorial. Elle est titulaire d'une maîtrise d'Histoire de l'Université Paris IV-Sorbonne et d'une licence de journalisme de l'Itaim (France). Après un baccalauréat littéraire (mention bien), elle a suivi une hypokhâgne et une khâgne au lycée Leconte de Lisle (île de La Réunion). Pour le projet *Va2el*, elle suit l'expérimentation de l'*e-portfolio* proposé aux élus locaux en France et anime le blog qui associe leurs associations et les organismes chargés du développement local en France.

Zineb Lebik a rejoint l'*iriv* pour travailler sur le projet Vab. Elle suit un Master en Droit public à l'**Université Paris II- Panthéon Assas**. Elle est licenciée en Droit administratif, titulaire d'un Baccalauréat Science technologie tertiaire (mention Bien) et d'un Baccalauréat littérature arabe (Alger). Elle a été bénévole pour une association de quartier (superviseur de projet de jeunes, aide aux devoirs, organisation de sorties). Associée au projet VAB, elle est chargée de constituer une base de données française d'enseignants, d'étudiants, d'associations d'étudiants/d'enseignants, d'université pour expérimenter le portfolio proposé par le projet VAB-Valider les acquis buissonniers. Elle sera également chargée d'animer un blog pour faire connaître le projet VAB en France.

Sonja Österlund-Poncet est l'une des nouvelle rédactrices des *rives de l'iriv* (www.benevolat.net). Elle travaille au Musée d'Histoire de la Médecine de Paris (Université Paris Descartes). Licenciée ès lettres (Académie de Turku, Ago Akademie, Finlande), elle a travaillé dans un hôpital psychiatrique et une institution pour handicapés mentaux. Diplômée en Langue Française, titulaire du Diplôme Supérieur d'Etudes Françaises Modernes option Littérature (Alliance Française) c'est une Finlandaise très parisienne. Elle collabore au *Bulletin biannuel de l'Association Européenne des Musées d'Histoire des Sciences Médicales* dont elle assure le secrétariat de rédaction et les traductions.

actualités de l'iriv de septembre à décembre 2009

projet TIPS (2007-2009)

Projet initié par For.com (Université télématique Guglielmo Marconi), destiné à proposer un programme de formation pilote pour les médiateurs interculturels. Il associe cinq pays : l'Italie (For.com, Gruppo Pragma), l'Autriche (Auxilium), la France (Iriv), la Grèce (Hellenic Open University) et la Pologne (European Tischner University).

La conférence finale s'est tenue à Patras (Grèce), organisée par l'Université Hellénique ouverte (HOU). Des intervenants grecs et européens (allemand, autrichiens, français, polonais, portugais) sont intervenus pour présenter les résultats du projet et envisager l'avenir.

L'Iriv a proposé un rapport comparatif de recherche sur la migration, les migrants et l'enjeu de la médiation interculturelle et d'une formation adaptée aux médiateurs interculturels (synthèse accessible sur le site de l'Iriv, rubrique 'Etudes', sous-rubrique 'Migration').

Pour en savoir plus sur le projet : <http://www.forcom.it/tipsproject>

projet VA2EL (2008-2010)

Projet initié par l'iriv avec l'Institut national du développement local (INDL), destiné à Valoriser les Acquis des Elus locaux (VA2EL). Il associe huit partenaires dans six pays : la France (INDL, iriv, Aric), l'Autriche (Oikodrom), la Grèce (AEE), l'Italie (UTGM), la Lituanie (KLMTCS) et la Pologne (Irss).

Une réunion européenne s'est tenue en Autriche, à Krems, avec la participation du Maire de cette ville moyenne autrichienne. Le portfolio proposé par l'iriv, avec l'équipe française et le consortium européen, pour valoriser les capacités et compétences acquises par les élus locaux a été adopté. Il est numérisé par l'équipe italienne. L'e-portfolio proposé sera expérimenté au printemps 2010.

Pour en savoir plus sur le projet : <http://www.va2el.eu>

Si vous souhaitez expérimenter l'e-portfolio pour les élus locaux : contact@iriv.net

projet VAB (2009-2011)

Projet initié par l'iriv avec l'Université d'Evry Val d'Essonne (Ueve), destiné à proposer un portfolio à distance (e-portfolio) pour que les enseignants puissent intégrer les expériences acquises par leurs étudiants en dehors de l'Université – Valider les acquis buissonniers (VAB). Il associe cinq pays : la France (Ueve, iriv), l'Autriche (die Berater), la Grèce (HOU), l'Irlande (Université de Limerick), la Slovénie (Université de Ljubljana).

La première réunion européenne s'est tenue les 26 et 27 novembre 2009 à Evry Val d'Essonne. Elle a rappelé les enjeux du projet et son actualité dans les Universités européennes qui se sont engagées dans le processus de Bologne.

Animafac (2009-2010)

A l'initiative d'Animafac qui a lancé un programme d'accompagnement pour valoriser l'expérience bénévole des étudiants engagés dans son réseau associatif, l'iriv construit un portfolio de compétences qui doit faciliter l'insertion professionnelle des étudiants souhaitant valoriser cette expérience particulière.

Plusieurs sessions de travail avec l'équipe d'Animafac et des spécialistes des ressources humaines ont permis de proposer un portfolio, testé par des étudiants et présenté aux membres du Comité de pilotage – Ministère de l'Enseignement supérieur, Secrétariat d'Etat à l'emploi et à la formation professionnelle, Haut Commissariat à la Jeunesse, Cabinet Hudson, IMS.

Médiateur-interculturel (2009)

Avec le soutien de l'Agence de Cohésion sociale et d'Egalité des Chances (l'Acse) et Uniformation, l'iriv a développé un programme de formation français pour les médiateurs interculturels.

Inspiré par le projet européen TIPS, il propose dix sept modules de formation qui sont déclinés en différents support pédagogiques: notes de lecture (PDF), cours audio, diaporama.

Pour en savoir plus sur le programme : www.mediateur-interculturel.net.

L'iriv dans les médias

association belge du Volontariat décembre 2009

Présentation de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat comme organismes ressources. Pour en savoir plus : <http://www.volontariat.be/contact/>

office franco-québécois pour la Jeunesse novembre 2009

Le Québec à l'Assemblée des Régions d'Europe - Nouvelle ère dans les échanges jeunesse Québec-Europe. L'Iriv est cité après le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Conseil de la Jeunesse, et le dispositif Envie d'Agir.

Pour plus d'infos : <http://www.ofqj.org/actualite/lettre-electronique/visualiser/67>

librairie en ligne Place des Libraires novembre 2009

Présentation des dernières publications de la présidente de l'iriv sur le bénévolat/volontariat Pour plus d'infos :

<http://www.placedeslibraires.fr/listeliv.php?AUTEUR=B%E9n%E9dicte+Halba>

médiathèque de Voiron novembre 2009

Présentation de la publication de la présidente de l'iriv *Bénévolat et volontariat en France et dans le monde*, Documentation française, Paris, 2003.

Pour plus d'infos : <http://www.mediathèque.ville-voiron.fr/ville-voiron.fr/opac/recherche/>

médiathèque de l'Université Paris-Descartes octobre 2009

Présentation de l'intervention de la présidente de l'Iriv lors du Colloque co-organisé par l'iriv et l'Université de Paris-Descartes à la Sorbonne.

Pour plus d'infos : [médiathèque parisdescartes](http://www.médiathèque.parisdescartes)

conférence finale TIPS/Hellenic Open University octobre 2009

Conférence finale du projet TIPS, organisée par l'Université Hellénique ouverte (HOU), Patras (Grèce).

Pour en savoir plus : <http://tips.eap.gr/>

projet TIPS - Synthèse de recherche octobre 2009

L'iriv dirigeait la partie Etudes/recherches du projet TIPS. Le rapport de recherche est publié sur le site de l'Iriv. Pour plus d'infos : <http://www.forcom.it/tipsproject/>

projet TIPS - article Forcom iriv octobre 2009

Article co-écrit par la présidente de l'iriv et FOR COM (Université Guglielmo Marconi, Rome) pour promouvoir le Cours TIPS. Pour plus d'infos : <http://www.forcom.it/tipsproject/>

Décitre- Librairie en ligne octobre 2009

Présentation de la première publication de l'Iriv "Quel statut pour le bénévole volontaire"

Pour plus d'infos : <http://www.decitre.fr/livres/Quel-statut-pour-le-benevole-volontaire-Colloque-organise-au-Palais-du-Luxembourg-le-mercredi-1er-juillet-1998.aspx/9782951318809>

conférence iriv/Université Paris-Descartes octobre 2009

Publication de l'affiche du colloque et de la présentation des interventions. Pour plus d'infos : présentation du colloque sur le site de l'Iriv- rubrique Interventions

communauté de communes Braconne & Charente octobre 2009

Présentation de la publication sur la jeunesse 'Galaxie jeunesse' à laquelle a participé la présidente de l'iriv.

Pour plus d'infos : <http://www.google.com/url?sa=X&q=http://www.cc-braconne-charente.fr/modules/>

les rives sont accessibles sur : <http://www.benevolat.net> ou <http://rivesdeliriv.blogspot.fr/>

contact : iriv.info@noos.fr